



INCLUSION DES ÉLÈVES MIGRANTS DANS LE SYSTEME ÉDUCATIF



FICHE TECHNIQUE

TITRE

Inclusion des élèves migrants dans le système éducatif

EDITION

Ministère de l'éducation/ Direction générale de l'éducation (DGE)

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉDUCATION

Pedro Cunha

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

LouresGráfica

ISBN 978-972-742-543-3

DATE janvier 2024

Veillez citer cette publication comme suit :

Direction générale de l'éducation (2024). Inclusion des élèves migrants dans le système éducatif

SOMMAIRE

CADRE	5
I PRINCIPES	6
II STRATÉGIES	8
III ANNEXES	17
IV RESSOURCES	19

NOTE PRÉALABLE

Pour faciliter la lecture, lorsqu'il n'est pas possible d'adopter un langage neutre, des mots masculins sont utilisés pour désigner indistinctement les genres masculin et féminin.

Le terme « élève » est utilisé pour désigner tous les enfants et les jeunes qui fréquentent l'école, ainsi que les enfants de l'école maternelle. Le terme « parent » est utilisé pour désigner les parents et les tuteurs. Le terme « école » est utilisé pour désigner les groupements d'écoles et les écoles non groupées, les écoles professionnelles et les établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire des réseaux privés, coopératifs et solidaires.

CADRE

La diversité est un facteur qui renforce la communauté éducative et l'apprentissage. Pour atteindre cet objectif, les élèves migrants doivent faire l'objet de mesures d'intégration efficaces du système éducatif et, en même temps, de la société en général. En fait, la loi fondamentale du système éducatif, le Décret-loi n° 54/2018 et le Décret-loi n° 6/2018 du 6 juillet, et les lignes directrices du programme de l'enseignement préscolaire, décret n° 9180/2016 du 19 juillet, reflètent déjà ces objectifs.

Une inclusion réussie est un

processus continu qui nécessite, d'une part, une flexibilité et une adaptation aux besoins individuels des élèves et, d'autre part, une préparation et des changements dans la dynamique et la culture de l'école. Par conséquent, aujourd'hui, ce défi exige des écoles qu'elles organisent et structurent leurs actions de manière intentionnelle et intégrée, afin que la diversité soit un facteur d'unité pour l'ensemble de la communauté éducative, en tant que garantie du droit de chacun à l'éducation et à l'égalité des chances, comme le préconise la Convention relative aux droits de l'enfant.



I PRINCIPES



Étant donné que l'éducation préscolaire (maternelle) est la première étape de l'éducation de base dans le processus d'apprentissage tout au long de la vie, l'inclusion des élèves dans l'école maternelle le plus tôt possible est un facteur qui favorise une intégration, un bien-être, un développement et un apprentissage réussis.

La scolarité obligatoire signifie que tous les élèves âgés de 6 à 18 ans doivent fréquenter l'école, qu'ils aient ou non achevé leur processus d'équivalence et que leur situation ait ou non été régularisée en ce qui concerne leur séjour dans le pays. Dans le contexte actuel de diversité croissante, il est important que les écoles consolident, à l'avance et de manière intentionnelle, des réponses adaptées à l'accueil et à l'inclusion des élèves migrants.

Le bien-être intégral des élèves migrants renforce le travail de l'école, de la socialisation à la promotion de la réussite de l'apprentissage.

a) Accueillir la diversité

L'inclusion des élèves migrants et de leurs familles (qui se trouvent souvent dans une situation vulnérable) est fondamentale pour garantir le bien-être et la réussite de chacun dans son intégration dans le pays d'accueil et dans un système éducatif qu'il ne connaît pas. Il s'agit donc d'un processus intentionnel mis en place par l'école de manière participative.

b) Éduquer à la diversité

La pluralité du monde contemporain se manifeste dans les écoles et chacun est invité à participer à ce mouvement de mise en valeur, de respect et d'intégration des cultures, des langues et des expériences, afin qu'elles puissent avoir un impact sur la communauté scolaire et devenir une source d'apprentissage et de développement personnel et collectif.

c) Intervenir sur la base des informations/connaissances

L'information et la connaissance de la situation spécifique de chaque élève sont essentielles pour favoriser son accueil réussi et son inclusion, ainsi que pour définir son parcours scolaire.

d) Personnaliser l'enseignement et l'apprentissage et adapter l'évaluation

Les processus d'enseignement et d'apprentissage des élèves migrants doivent tenir compte d'une logique efficace de personnalisation. Les décrets-lois 54/2018 et 55/2018, dans leur rédaction actuelle, et l'Ordonnance 2044/2022 prévoient diverses mesures pour adapter les activités d'enseignement aux besoins spécifiques de chaque élève. Il s'agit de mettre en œuvre une approche basée sur la conception universelle de l'apprentissage.

e) Mobiliser la communauté

La communauté locale est toujours un partenaire central dans le développement de politiques éducati-

ves dans n'importe quel contexte. Dans le cas des élèves migrants, ce partenariat est particulièrement important, car une bonne intégration dans la communauté est également un facteur de réussite de l'intégration scolaire des élèves.

II STRATÉGIES



Dans le cadre de ces principes, il existe un certain nombre de stratégies que les écoles peuvent utiliser pour les mettre en œuvre. Certaines de ces stratégies et activités, organisées par différents niveaux, sont présentées ici, laissant à chaque école le soin de les adopter ou d'en définir d'autres qu'elle jugera plus appropriées à son contexte.

1 - ÉCOLE

- Définir le processus d'accueil des élèves migrants, y compris les étapes, les acteurs impliqués, les ressources à mobiliser, l'évaluation et le suivi.

ÉTAPES

- accueil ;
- diagnostic ;
- définition du parcours éducatif ;
- suivi et soutiens spécifiques

PARTIES PRENANTES

- coordination
- équipe chargée du premier contact (présentant le profil adéquat : formation, empathie, ouverture à la diversité culturelle...)

SUIVI ET ÉVALUATION

- efficacité
- domaines d'amélioration
- adapter/affiner les stratégies

MOYENS

- éléments de l'école
- membres de la communauté (enseignants, personnel non enseignant, élèves, parents/tuteurs d'un élève, association de migrants...) qui parlent différentes langues et peuvent servir de médiateurs entre l'école et les élèves/familles.
- ressources scolaires
- ressources communautaires
- heures de crédit

- Accélérer le processus d'inscription, donner accès à des informations et des conseils clairs, éviter la répétition de procédures administratives.

Ce que les écoles proposent :

- Documents plurilingues
- Bureau d'accueil des migrants

Vous pouvez également consulter :

• Documents de la DGE sur le système éducatif portugais



- Identifier le parcours académique déjà effectué par les élèves et les positionner correctement dans le système éducatif (**équivalences**).

- Activer les partenaires et les services d'aide à l'intégration sociale, afin qu'ils puissent être orientés vers d'autres domaines de besoin.

- Impliquer toutes les structures en vue d'une intervention positive qui valorise la diversité sur le plan personnel et collectif.

- Réfléchir ensemble pour créer des réponses efficaces et intentionnellement conçues pour les élèves migrants, en incluant dans cette réflexion des élèves et des familles représentatifs de la diversité culturelle de la communauté scolaire.

- Reconnaître et respecter les différences, telles que les valeurs familiales, les pratiques religieuses, les traditions...

- Définir le profil approprié, en particulier

pour les enseignants et le personnel non enseignant qui ont une approche plus systématique du suivi des élèves migrants.

Services de l'école :

- Action sociale à l'école
- Cantine
- Transport
- Services de psychologie

Institutions/associations locales

- Centre médical
- Mairies d'arrondissement
- Centres culturels et associations

Structures scolaires

- Conseil général
- Gestion
- Secrétariat
- Équipe multidisciplinaire de

soutien à l'éducation inclusive (EMAEI)

- Conseil pédagogique
- Départements du programme d'études
- Coordination des professeurs principaux
- Bureaux de psychologie

Et aussi

- Enseignants
- Assistants techniques
- Assistants opérationnels
- Techniciens spécialisés
- Élèves

Ils valorisent l'écoute active, l'ouverture à la différence et l'absence de préjugés.

L'expérience des élèves migrants et de leurs familles qui ont déjà vécu le processus d'intégration est un atout dans ce processus.

- Promouvoir la diversité de l'offre de l'école, notamment en termes d'alimentation, d'activités complémentaires et de disponibilité de publications en différentes langues dans la bibliothèque.

Ce que les écoles proposent :

- Diversifier les menus proposés
- Fournir des informations sur les menus et les ingrédients des repas en plusieurs langues.
- Rendre des livres dans différentes langues

• Favoriser l'allocation de crédits d'heures aux différents besoins de l'école, en tenant compte de la possibilité d'engager des enseignants ou des techniciens spécialisés pour agir en tant que médiateurs ou tuteurs dans le contexte de l'inclusion des migrants.

• Promouvoir des programmes d'apprentissage de la langue portugaise pour les adultes et d'autres activités qui encouragent leur participation à l'éducation de leurs enfants, ainsi que leur connaissance et leur compréhension de la culture portugaise.

Ce que les écoles proposent :

- Cours de portugais comme langue d'accueil ou autres offres, développés dans les écoles, les mairies d'arrondissement, les institutions locales ou les lieux de travail, en collaboration avec les employeurs en dehors des heures de travail.
- Promouvoir l'accès aux cours en ligne (par exemple, **Ciberescola** - <http://www.ciberescola.com/>) 

2 - ÉLÈVES

• Promouvoir un sentiment de sécurité et d'appartenance en impliquant les services et les structures de l'école, ainsi que la communauté locale.

• Assurer le premier contact avec les camarades de classe en accompagnant l'élève dans la classe et en le présentant, ainsi que ses camarades (qui ils sont, d'où ils viennent, ce qu'ils aiment faire). Organiser des activités destinées à « **briser la glace** » 

Ce que les écoles proposent :

- Faire visiter la bibliothèque, la cantine, la papeterie... et identifier les espaces et les informations dans différentes langues.
- Présenter et faire connaître les fonctions du directeur, des directeurs adjoints, du conseil général, du professeur principal...
- Planifier les visites dans la communauté locale et identifier les services sur des cartes (unités de santé familiale, supermarchés, transports publics, parcs sportifs ou de loisirs, etc.)

• Avoir des « copains » à l'école déjà définis pour chaque nouvel élève" (In Proj. Comparte - <https://www.comparte.pt/>)  pour les aider à se faire des amis.

• Promouvoir la participation et l'inclusion par le biais d'environnements d'apprentissage informels mais intentionnels dès qu'un élève migrant arrive à l'école.

• Impliquer les élèves déjà présents à l'école dans l'accueil des nouveaux arrivants.

Ce que les écoles proposent :

- Encourager la participation des élèves aux activités sportives de l'école, aux clubs, aux projets, aux réunions informelles et aux activités multiculturelles.

3 - FAMILLES

- Accueillir les familles, favoriser le dialogue et explorer leurs attentes, identifier leurs questions et leurs craintes et toujours leur fournir des informations qui leur permettent de prendre des décisions éclairées.

Ce que les écoles proposent :

- Créer une atmosphère agréable et informelle en ayant accès à des équipements de traduction automatique ou avec l'aide du **service de traduction par téléphone** (téléphone : 217115000) et des documents en plusieurs langues lors des premiers contacts.

- Créer des canaux de communication ouverts pour tenir les familles informées de la participation et de l'évolution de l'apprentissage des élèves. Il est essentiel qu'elles comprennent le système éducatif portugais, leurs droits et devoirs et ce que l'on attend d'elles en matière de participation à la vie scolaire de leurs enfants.

Ce que les écoles proposent :

- Réunions régulières
- Bulletins d'information (multilingues)
- Plantes-formes en ligne
- Traduction du règlement intérieur ou des droits et devoirs des élèves
- Expliquer le système éducatif
- Organisation
- Cycles, niveaux d'éducation et d'enseignement
- Offres éducatives
- Matières
- Progression
- Évaluation
- Certification

- Créer des liens avec les familles et promouvoir un sentiment d'appartenance par le biais d'activités informelles impliquant la participation de parents issus des cultures en question.

Ce que les écoles proposent :

- Promouvoir les groupes de discussion, la participation aux activités de l'école, les visites conjointes - élèves et parents
- Afficher des éléments représentatifs des différentes cultures présentes (drapeaux, horloges indiquant l'heure de chaque pays, cartes ou globes représentant les pays)

4- LANGUE

- Assurer un climat de communication et de confiance pour les élèves de maternelle pour qu'ils se sentent bien accueillis, écoutés et valorisés dans leur langue maternelle, leur culture et leurs connaissances.

- Établir le profil sociolinguistique de chaque élève qui n'a pas le portugais comme langue maternelle ou qui n'a pas eu le portugais comme langue de scolarisation, afin d'établir un plan pédagogique, en tenant compte des éléments suivants :

- il peut y avoir des élèves des pays africains de langue portugaise (PALOP) dont le portugais n'est pas la langue maternelle et qui, pour cette raison, peuvent suivre les cours de portugais langue d'accueil (PLNM) ;
- il peut y avoir des élèves portugais ou de pays lusophones qui ont étudié dans un système éducatif

étranger dont le diagnostic sociolinguistique indique un niveau de compétence A1, A2 ou B1 et qui doivent donc bénéficier du **PLNM** ;

- la collecte d'informations de manière systématisée (à partir d'une conversation, en utilisant différents outils et méthodologies) contribue à une meilleure compréhension des élèves et de leur situation en termes de compétences linguistiques ;
- les élèves qui n'ont jamais eu de contact avec la langue portugaise ne devront pas être soumis à un test de diagnostic écrit.

Ce que fait l'école maternelle :

- Favoriser la communication entre les élèves et les élèves et les adultes à différents moments de la vie quotidienne (repas, récréation, activités entre pairs, en petits et grands groupes).
- Permettre que les élèves racontent ou créent leurs propres histoires, expliquent leurs idées en utilisant des phrases courtes et la communication non verbale (par exemple, le mime, les dessins, les images, les marionnettes).
- Utiliser la communication non verbale (par exemple, le mime, le jeu dramatique, le théâtre)
- Répéter systématiquement les verbes d'action, comme courir, s'arrêter, sauter, marcher, ouvrir (la porte), se chausser, mettre (le manteau).
- S'intéresser à l'élève et à sa langue maternelle, en utilisant certains mots clés de cette langue au sein du groupe.
- Utiliser des images ou pointer des objets, en utilisant également le langage corporel pour aider l'élève à associer les mots aux objets.
- Décrire ce que l'élève fait pendant qu'il réalise une action.

Par exemple : « Tu construis une très grande tour ! »

- Respecter le rythme de chaque élève, afin qu'il ne se sente pas trop contraint de parler en portugais
- Placer les élèves, en fonction des informations collectées et des résultats obtenus, à un niveau de compétence linguistique en PLNM. Il y a trois niveaux de compétence linguistique :
 - Élémentaire (A1, A2) ;
 - Intermédiaire (B1) ;
 - Avancé (B2, C1).

Le positionnement final des élèves doit tenir compte de l'évaluation globale des compétences orales et écrites et doit être de nature pédagogique. Le diagnostic sociolinguistique n'est effectué qu'une seule fois, lors de la première inscription des élèves.

- Définir si les élèves fréquentent le PLNM s'ils sont placés au niveau élémentaire (A1, A2) ou intermédiaire (B1), ou s'ils fréquentent le portugais avec une aide à l'apprentissage s'ils sont placés au niveau avancé (B2, C1).
- Organiser les groupes PLNM afin qu'ils puissent répondre aux besoins des élèves.
- S'il n'y a pas assez d'élèves pour former un groupe PLNM, les élèves peuvent assister aux cours de portugais avec leur classe, à condition qu'ils soient inscrits dans la discipline de PLNM et qu'ils apprennent les apprentissages essentiels.

Ce que les écoles proposent :

- Rassembler des élèves de différents niveaux ou années d'études, si nécessaire.
- Assurer l'intégration des élèves qui peuvent s'inscrire pendant l'année scolaire
- Créer des espaces de compatibilité (« couloirs » quand les classes ont portugais et PLNM en simultané)

L'objectif est de faire en sorte qu'il n'y ait pas trop d'élèves dans une même classe et que les emplois du temps soient plus faciles à gérer.

- Promouvoir les contextes d'immersion linguistique, car ils constituent un facteur de réussite pour l'apprentissage rapide d'une langue étrangère (LE).
- Mobiliser les élèves qui parlent la langue maternelle des migrants pour assurer une médiation linguistique et favoriser la participation à de multiples activités scolaires.
- Promouvoir des mesures de renforcement de l'apprentissage pour les élèves dont le portugais est la langue maternelle (élèves migrants des pays PALOP et du Brésil).
- Les élèves de PLNM doivent être dispensés d'une langue étrangère (I ou II) et le temps consacré à cette discipline doit être mobilisé pour l'apprentissage du portugais.
- Encourager les élèves migrants à parler leur langue peut être un moyen d'apprentissage mutuel et de valorisation des cultures présentes.

Ce que les écoles proposent :

- Organiser des clubs multilingues
- Demander aux élèves migrants de donner des exemples de mots ou d'expressions dans leur langue en rapport avec ce qu'ils apprennent.
- Mettre en rapport des faits historiques, culturels ou éphémérides des différents pays

5 - APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION

- Impliquer les EMAEI dans la définition et la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'inclusion de ces élèves.
- Appliquer des mesures universelles pour favoriser l'accès à l'apprentissage des différentes composantes du programme d'études.
- Créer les conditions pour l'appropriation de la langue portugaise dans toutes les disciplines, en particulier au niveau scientifique et technique, en coresponsabilisant tous les enseignants de l'élève.
- Définir un parcours d'intégration progressive dans le programme d'études (pour les élèves PLNM - niveau élémentaire), en respectant les horaires prévus par le programme d'études :
 - N'assister qu'à quelques disciplines du programme ;
 - Participer à des activités visant à l'inclusion, à renforcer l'apprentissage du portugais, à développer des compétences associées aux disciplines que l'élève ne suit pas, ainsi que des connaissances sur l'histoire et la culture portugaises, avec le soutien d'un médiateur ou d'un tuteur ;

- Participer à des activités extrascolaires telles que les sports scolaires, les clubs, les troupes de théâtre...

Le contact avec la classe doit être assuré pendant l'intégration progressive dans le programme d'études, en encourageant les activités informelles pendant la phase d'accueil.

Ce que les écoles proposent :

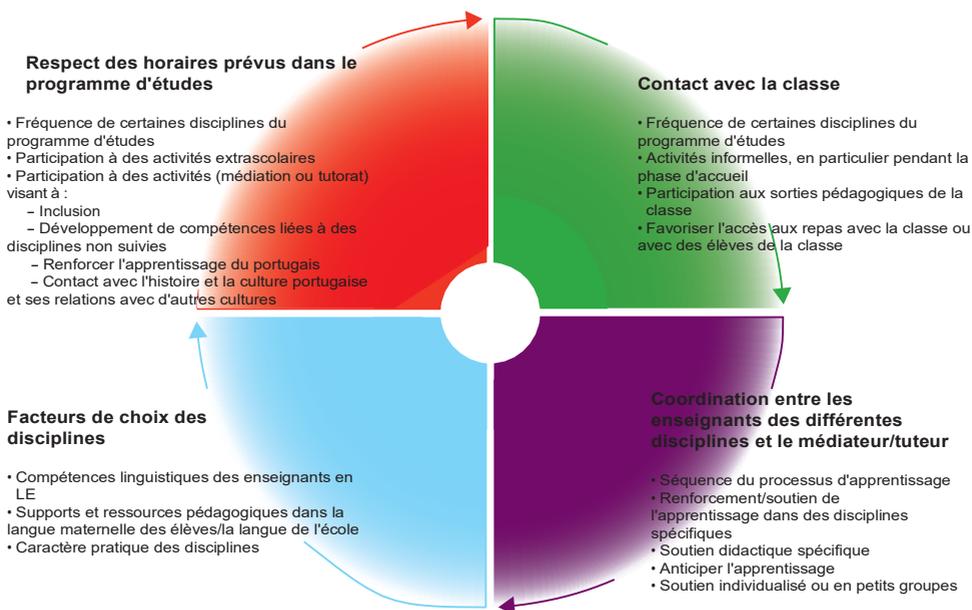
- Créer des groupes d'accueil temporaire, qui fonctionnent pendant le temps alloué aux disciplines que les élèves ne suivent pas, dans un espace autonome, afin d'assurer l'apprentissage du PLNM et le développement d'activités d'inclusion dans l'école et la communauté locale.

Le choix des matières peut dépendre de plusieurs facteurs, notamment de la communication ou non des professeurs dans la langue maternelle de l'élève

ou dans une langue de médiation (par exemple anglais/français), de la nature plus pratique des disciplines et de l'existence de ressources pédagogiques dans la langue maternelle de l'élève. L'élève doit toujours être intégré dans une classe.

L'intégration progressive dans le programme d'études dépend en grande partie de la liaison entre les enseignants des disciplines et le médiateur/tuteur, assurant la séquentialité du processus d'apprentissage.

- Renforcer/soutenir apprentissage dans les autres disciplines, notamment lorsque l'élève commence à les suivre (anticipation des apprentissages qui seront faits en classe, soutien spécifique en tutorat, soutien individualisé ou en petits groupes...).



- Promouvoir des disciplines spécifiques pour les élèves migrants, notamment dans l'offre complémentaire.

Ce que les écoles proposent :

- Créer des éléments de programme qui mobilisent l'apprentissage de différentes disciplines dans le cadre d'une approche transdisciplinaire et qui bénéficient d'un travail de collaboration entre les enseignants.
- Promouvoir l'offre de disciplines valorisant la culture d'origine et favorisant le développement de la langue maternelle des élèves migrants, ouverte à tous les élèves (offre scolaire en terminale).
- Proposer un suivi personnalisé.
- Identifier les élèves qui passeront des examens en 1^e ou terminale sans avoir suivi la discipline pendant toutes les années de ce niveau d'enseignement.

Ce que les écoles proposent :

- Les élèves migrants sont assis à côté de camarades portugais ou de migrants qui sont au Portugal depuis plus longtemps et communiquent dans une langue commune.
- Constituer des groupes d'élèves bénévoles pour aider à réviser les acquis de la journée et/ou effectuer des tâches de nature indépendante.
- Promouvoir des activités qui permettent aux élèves de consolider l'apprentissage des disciplines qui n'ont pas été suivies pendant toutes les années de l'enseignement secondaire.

- Évaluer pour intégrer :
 - renforcer les mécanismes de retour d'information, en veillant à ce que les élèves comprennent les tâches et ce qui leur est demandé, et à ce qu'ils aient la possibilité d'améliorer leurs performances (il est essentiel de ne pas laisser les difficultés « s'accumuler ») ;
 - assurer le soutien et l'évaluation par les pairs (mobilisation des pairs pour soutenir et mener à bien les activités d'évaluation) ;
 - assurer des adaptations au niveau de l'évaluation (favoriser des processus de collecte d'informations adaptés à l'élève - oraux, écrits, pratiques ; plus de temps pour réaliser les tâches d'évaluation ; utilisation d'outils digitaux, échelonnement de l'évaluation d'un apprentissage ou d'un ensemble d'apprentissages ; critères d'évaluation et de notation spécifiques ; utilisation de dictionnaires) ;
 - la transition et la progression des élèves doivent être une décision pédagogique qui relève de la compétence de l'enseignant (E) ou du conseil de classe (CC) ;
 - à la fin de l'année scolaire, même s'il n'a pas suivi toutes les matières, le l'enseignant/le CC doit évaluer si l'élève a développé les compétences nécessaires pour poursuivre son parcours l'année scolaire suivante.

6 - COMMUNAUTÉ

- Impliquer les collectivités locales :
 - Autorités locales, centres médicaux
 - Associations de migrants, IPSS (institutions privées de solidarité sociale) ...
 - Institutions culturelles, clubs

Ce que les écoles proposent :

• Lorsque les réponses locales ne couvrent pas tous les domaines ou solutions dont les écoles ou les migrants ont besoin, elles se tournent vers des organisations au niveau régional ou national (AIMA, I.P., Agência para a Integração, Migrações e Asilo, I.P., Associações Migrantes, etc.) - Agence pour l'intégration, la migration et l'asile, I.P., Associations de migrants...)

- Promouvoir des mécanismes permettant de développer une autonomie progressive dans l'exploration de l'environnement.
- Créer des réseaux formels et/ou informels, comprenant des éléments de l'école et de la communauté, pour suivre et soutenir les élèves migrants et leurs familles.
- Établir des partenariats avec des collectivités locales, des organisations non gouvernementales et des groupes culturels pour proposer un soutien supplémentaire, des ressources et des programmes spécifiques.
- Encourager le bénévolat des membres de la communauté (locale et scolaire) pour soutenir des activités et des initiatives spécifiques en faveur des élèves migrants et de leurs familles.

Ce que les écoles proposent :

- Promouvoir des visites guidées
- Créer des cartes de la communauté en identifiant les lieux les plus importants en plusieurs langues
- Programmer des activités d'orientation avec la participation des élèves et/ou des familles (migrants et non migrants)

III ANNEXES

ACCUEIL ET INTÉGRATION DES ÉLÈVES MIGRANTS

0

SE PRÉPARER À ACCUEILLIR :

- Créer une équipe au profil adéquat, chargée du suivi des élèves migrants ;
- Créer et identifier des ressources/mécanismes/procédures pour accueillir, diagnostiquer et promouvoir l'apprentissage ;
- Réfléchir ensemble pour créer des réponses efficaces et intentionnellement conçues pour les élèves migrants.

ARRIVÉE DES ÉLÈVES MIGRANTS À L'ÉCOLE

1

ACCÉLÉRER L'ACCUEIL :

- Rationaliser le processus d'inscription, en donnant accès à des informations et des conseils clairs ;
- Positionner l'élève dans le système éducatif en analysant son parcours ;
- Mener des activités qui favorisent un sentiment de sécurité et d'appartenance à l'école et à la communauté ;
- Communiquer avec les partenaires et les services d'aide à l'intégration sociale ;
- Favoriser l'introduction et l'intégration de l'élève migrant dans la classe, en établissant des liens d'amitié ;
- Établir des canaux de communication avec la famille.

2

COMMUNIQUER POUR ACCUEILLIR :

- Établir le profil sociolinguistique de l'élève migrant, en le plaçant au niveau de compétence linguistique correspondant de PLNM ;
- Choisir de prendre le PLNM ou le portugais (avec aide à l'apprentissage) ;
- Promouvoir des contextes et des situations d'immersion linguistique ;
- Accélérer la médiation linguistique par les pairs ;
- Promouvoir la connaissance mutuelle des cultures présentes.

3

APPRENDRE ET ÉVALUER POUR INTÉGRER :

- Appliquer des mesures universelles dans les différentes composantes du programme d'études ;
- Définir un parcours d'intégration progressive dans le programme d'études, en assurant le contact avec le groupe-classe ;
- Renforcer les procédures liées à l'évaluation pédagogique et à l'aide à l'apprentissage.

TABLEAU RÉCAPITULATIF PLNM

	Niveaux de compétence linguistique			
	Élémentaire		Intermédiaire	Avancé
	A1	A2	B1	B2
Fréquence PLNM	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence de la discipline de PLNM, au lieu de la discipline de portugais, si l'école remplit les conditions pour former un groupe PLNM (minimum 10 élèves). Si cela n'est pas possible, fréquence de la discipline de PLNM, inséré(e) dans la classe de portugais, en suivant le programme de PLNM du niveau de compétence linguistique respectif. Possibilité de bénéficier des cours de soutien de PLNM. 			<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux cours de portugais, pouvant, à la discrétion de l'école, bénéficier de cours de soutien en PLNM.
Transition du niveau de compétence linguistique PLNM	<ul style="list-style-type: none"> • Passage du niveau de compétence linguistique en PLNM suite à la réussite de cette discipline à la fin de l'année scolaire (en 3^e et terminale, le passage du niveau de compétence linguistique implique de passer les examens finaux et les examens finaux nationaux, respectivement, ce qui implique que la classification finale de la discipline est égale ou supérieure au niveau 3, ou égale ou supérieure à 10 points, en fonction du niveau d'éducation respectif). • Il est possible de changer de niveau de compétence linguistique à tout moment de l'année scolaire en passant un test d'évaluation intermédiaire. 			
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Les propositions d'évaluation relèvent de la responsabilité de l'enseignant de portugais, en liaison préalable avec l'enseignant de PLNM, le cas échéant. • Lors du passage au niveau avancé au cours de l'enseignement secondaire, à la fin de ce niveau d'enseignement, on fait le calcul de la moyenne des notes obtenues par les élèves en PLNM et en portugais. 			
Mesures du programme d'études	<ul style="list-style-type: none"> • Mesure d'intégration progressive dans le curriculum - Ordonnance n° 2044/2022 du 16 février (niveaux A1 et A2). Adaptations dûment justifiées du processus d'évaluation, à savoir l'évaluation descriptive, pendant le trimestre scolaire au cours duquel les élèves sont intégrés dans le système éducatif. 		<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la matrice du programme d'études de base pour l'année scolaire concernée (niveaux B1 et B2). Évaluation (interne et externe) conformément à la réglementation en vigueur. 	
Évaluation externe	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de passer le test/examen final national de PLNM au lieu du test/examen final national de portugais, qui est utilisé pour terminer l'enseignement secondaire et accéder à l'enseignement supérieur (si le cours ou l'établissement d'enseignement supérieur exige le portugais comme examen d'entrée, l'examen national final de PLNM n'est pas utilisé à cette fin). 			<ul style="list-style-type: none"> • Examen final national de portugais



II RESSOURCES

1. ACCÈS AUX SERVICES DE TRADUCTION AUTOMATIQUE

- Service de traduction par téléphone (STP) - stt@aima.gov.pt ; téléphone 217115000

2. DOCUMENTS DE SOUTIEN POUR LA COMMUNICATION ÉCOLE-FAMILLES

Dépliants multilingues

- *Brochure de Bienvenue à l'école* - <https://services4all.akfportugal.com/04.pdf>
- *Itinéraires Almirante Reis* - <https://services4all.akfportugal.com/01.pdf>
- *Accès à l'enseignement préscolaire et primaire au Portugal* sur le système éducatif portugais pour les familles - <https://services4all.akfportugal.com/05.pdf>

Guides

- *Enfants et jeunes bénéficiaires ou demandeurs de protection internationale - Guide d'accueil*
- *Mineurs étrangers non accompagnés (MENA) - Guide d'accueil : Enseignement préscolaire, primaire et secondaire*

Questions fréquemment posées/informations générales

- Portuguese as a Second Language (PL2) - Le portugais comme langue d'accueil (PLNM) - https://www.dge.mec.pt/sites/default/files/Curriculo/EBasico/PLNM/portuguese_s_econd_language_pl2_plnm_general_information_en.pdf.pdf
- **Enfants et adolescents réfugiés - Éducation et formation - Foire aux questions (PT)**
- **Refugee Children and Youth – Education and Training – Frequently asked questions (EN)**
- **Reconnaissance des qualifications/équivalences**
PT - <https://www.dge.mec.pt/faq-equivalencias-de-habilitacoes-estrangeiras>
EN - <https://www.dge.mec.pt/faq-equivalence-foreign-qualifications>

3. APPRENDRE LA LANGUE PORTUGAISE

- **Site internet du portugais langue d'accueil (PLNM)**, DGE
- **Apprentissages essentiels de portugais langue d'accueil (PLNM)** (niveaux A1, A2 et B1)
- UFCD – Dimension graphique et alphabet portugais pour les utilisateurs d'autres systèmes d'écriture **[PDF]**
- Vocabulaire fondamental A1 - Traduction en arabe **[PDF]**
- Translittération des mots : portugais-arabe **[PDF]**
- Vocabulaire fondamental A1 – Traduction en mandarin **[PDF]**

4. AUTRES RESSOURCES

- Enfants et jeunes réfugiés - Mesures éducatives - <https://www.dge.mec.pt/criancas-e-jovens-refugiados-medidas-educativas>
- Manuel *Éduquer au pluralisme : une voie à suivre* - <https://services4all.akfportugal.com/06.pdf>
- Boîte à outils *Équité et participation dans les contextes éducatifs : une approche pédagogique basée sur la coopération* - <https://services4all.akfportugal.com/07.pdf>

Ressources de la Fondation Aga Khan

- *Enseigner le portugais comme langue d'accueil* - <https://services4all.akfportugal.com/02.pdf>

My own Tips

- <https://services4all.akfportugal.com/03.pdf>

Réseau des écoles d'éducation interculturelle

Voir également le mandat du **réseau des écoles d'éducation interculturelle**, qui établit les piliers d'une école interculturelle :

1. Culture organisationnelle
2. CV
3. Communauté

